

PATE AC

PATE DE PROTECTION DES SURFACES A HAUTE RESISTANCE THERMIQUE
POUR LES OPERATIONS DE SOUDAGE.

A USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Hydrodispersion à base d'éléments minéraux inertes micronisés, d'agent de texture et stabilité

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ÉTAT PHYSIQUE : Pâte d'aspect lisse et brillant.
- . MASSE VOLUMIQUE en g / l : 1170 g/l +/- 20 g/l.
- . RÉACTION CHIMIQUE : Pratiquement neutre.
- . pH pur : 8,50 Environ
- . INFLAMMABILITE : Ininflammable

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Diluable dans l'eau.
- **Non caustique, non toxique, non soumis à l'étiquetage légal.**
Ne contient pas d'amiantes ou dérivés.
- Inerte, SANS SILICONES
- **Non corrosif pour les métaux usuels.**
- **HAUTE RESISTANCE THERMIQUE, non combustible au contact de la flamme vive et des projections de particules incandescentes.**
- Permet la protection des surfaces contre les marquages dus aux éclats de soudure.
- Présente une bonne aptitude à l'exposition prolongée à la chaleur, retrait minimum permettant de satisfaire à la durée habituelle des opérations de soudage.
- Par application préalable d'une couche de pâte sur des surfaces ou matériaux situés à proximité des travaux de soudage, **diminue les risques d'incendie** (Bois par exemple) **ou de détérioration** (Carrelage, revêtements...) **ou de déformation** (Métaux).
- **Produit économique, de sécurité, renforce la protection pendant les travaux de soudage.**



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . S'utilise en l'état, par étalement, à l'aide d'une raclette, pinceau ou spatule.
- . Après soudage, racler pour enlever la pâte.
- . Rincer les traces supports à l'aide d'une éponge humide.



RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte la directive 2008/58/CE portant 30ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**